GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tissé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, bouée d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — 3 sapins et/ou épinette blanche	R (S)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — 3 pin gris	R (Pg)
— — 3 sapin	R (S)
— — 3 thuya (cèdre)	R (C)
— — 3 pruche	R (Pr)
— — 3 mélèze	R (M)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)
— — 3 thuya (cèdre)	P (C)
— — 3 mélèze	P (M)
— — 3 pin blanc	P (Pb)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — 3 pin rouge	P (Pr)
— — 3 pin gris	P (Pg)
— — 3 sapin et/ou épinette	P (S)
— — (épinette blanche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (Ng)
— — (plantation d'épinette noire)	P (Pn)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (Pr)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — 3 thuya (cèdre)	S (C)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — 3 bouleaux et/ou pin rouge	S (Pb)
— — 3 pin rouge	S (Pr)
— — 3 pin gris	S (Pg)
— — 3 pruche	S (Pr)
— — 3 mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — (et/ou rouge et/ou occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — 3 mélèze	C (M)
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — 3 pin rouge	C (Pr)
— — — 3 pin gris	C (Pg)
— — — 3 pruche	C (Pr)
— — — 3 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	Cu p
Pruchaie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — 3 thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — 3 mélèze	Pr (M)
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — 3 pin rouge	Pr (Pr)
— — — 3 pin gris	Pr (Pg)
— — — 3 sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — — 3 thuya (cèdre)	M (C)
— — — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — — 3 pin rouge	M (Pr)
— — — 3 pin gris	M (Pg)
— — — 3 pruche	M (Pr)
— — — 3 sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M (E)
— — — (plantation de mélèze japonais)	M (J)
— — — (plantation de mélèze brun)	M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire	BB (E)	B (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
— — — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (Pb)	BJ (Pb)
— — — — avec pin rouge	BJ (Pr)	BJ (Pr)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplerie avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — — avec pin blanc	PE (Pb)	PE (Pb)
— — — avec pin rouge	PE (Pr)	PE (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	PE (E)	PE (E)
— — — avec résineux	PE (R)	PE (R)
Cédrière à pin blanc	C (Pb)	C (Pb)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)
— — — à pin blanc	C (Pb)	C (Pb)
— — — avec résineux	C (R)	C (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— sur station humide	F
— d'essences mixtes	F
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerie	PE
Érablière rouge	ER
Érablière	E
— à bouleaux blancs	E
— à bouleaux jaunes	E
— à feuillus tolérants	E
— à feuillus d'essences intolérantes	E
— à feuillus d'essences tolérantes	E
Plantation de feuillus	PFeu
— de bouleau blanc	PBeu
— de peuplier hybride	PHeu

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle par bande
Coupe totale
Coupe partielle plus épaisses lignes
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101-120 ans

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (-ans)	30-70 (-ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune (régénération) — Peuplements dominants de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
Vieux (vieux peuplement) — Peuplements dominants de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 60 cms. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0-3 m)	2 (3-6 m)	3 (6-9 m)	4 (9-12 m)	5 (12-15 m)	6 (15-20 m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	minimum
Modérée	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T
Inaccessible	Accessible par canot	T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 cd 10 m G
— densité
— classe de pente
— classe d'âge
— classe d'origine
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— deux groupes d'essences prédominant d'essences

R CT cd 60 P1
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE : [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 6
Unité de gestion : 63
Unité d'aménagement : 1
Unité de sondage :

Mode de tenure ou de gestion : 000 00 20
Bloc d'aménagement :
Concessionnaire ou autres :

Bassin hydrographique : 20100*
Bassin primaire :
Bassin secondaire :

Unité de gestion privée : 632

Municipalité : 67400*
Division de recensement :
Municipalité :
Cadastre :

Parcelle : *

Région écologique : 1b

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 632 ROUSSILLON

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière — Photographie aérienne : 1983 / Année de publication : 1984 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/9/84
Déclinaison magnétique : 15.° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31 G 8	31 H 5	31 H 6
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.
31 G 1	31 H 4	31 H 3
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.

31 H/4 N.E.

FORÊT PRIVÉE